

ISSAËD REBRAB S'ADRESSE AUX ÉTUDIANTS

DE BLIDA : «Je compte ouvrir prochainement une université de Cevital»

Lors d'une conférence animée hier à l'intention des étudiants de la faculté des sciences commerciales de Blida, le p-dg de Cevital, Issaïd Rebrab, a fait incidemment savoir qu'il compte ouvrir prochainement une université de Cevital où seront enseignées toutes les filières ayant trait à l'économie et au commerce.

Cette information a été livrée aux étudiants pour leur faire réaliser que la réussite dépend de la seule compétence des ressources humaines pour lesquelles Issaïd Rebrab veut investir.

Profitant de sa présence au milieu d'une jeunesse qu'il dira la génération de demain, le patron du groupe Cevital ne s'empêchera pas de faire connaître toutes les étapes qu'il a franchies pour atteindre le summum de sa réussite.

Ayant commencé en 1971 avec une prise de participation dans une société de construction métallique, il créa en 1975 sa propre entreprise qu'est la société Profilor. Ce n'est qu'en 1998 qu'il se lança dans l'agroalimentaire avec la création de Cevital. Pour cette dernière, il informera qu'initialement, il l'avait appelée société Vitale mais comme la marque était déjà enregistrée, il a opté pour Cevital pour dire que les produits agroalimentaires sont vitaux.

Aussi, il fera savoir que son entreprise utilise les dernières technologies et que ses produits répondent aux normes internationales. «Quand on investit dans la dernière technologie, on n'a absolument rien à envier aux pays développés. Et on peut faire des produits de qualité même supérieure à ceux des pays occidentaux et à des prix moins chers que les leurs.»

Pour les huiles végétales, Rebrab dira qu'il n'a aucun monopole même s'il a actuellement 70% des parts du marché national. Avec une capacité de production de 570 000 tonnes par an qui sont les besoins de l'Algérie, il lui reste 40% destinés à l'exportation, fera-t-il savoir.

Idem pour le sucre blanc dont il produit 600 000 tonnes par an. «Le marché algérien était couvert à 90% par l'importation et il n'y avait que 10% qui étaient produits dans les trois raffineries de sucre de l'Enasucro. Mais à partir de 2009, nous allons exporter 50%, tout en couvrant le complément des besoins nationaux», dira Rebrab avant d'ajouter : «La raffinerie de sucre de Béjaïa sera la plus grande au monde au point de vue capacités.»

Toutefois, le patron de Cevital déplore quelques contraintes auxquelles il fait face, notamment le blocage de son projet de réalisation d'une unité de trituration et d'extraction pour les graines oléagineuses d'une capacité de 3 millions de tonnes par an.

«Ce projet est bloqué pour des problèmes administratifs depuis 5 ans alors qu'il va couvrir non seulement les 100% des besoins du marché national mais dégager aussi 50% pour les huiles brutes et 70% de capacité des tourteaux à l'exportation. Ce projet à lui seul peut doubler les exportations algériennes hors hydrocarbures», tonnera Rebrab. Il ajoutera qu'il permettra de développer l'agriculture algérienne et en même temps de rendre notre pays indépendant ce qui est en tourteaux ou en huiles brutes qui sont importés aujourd'hui à 100%.

Il terminera par dire que s'il a réussi, c'est surtout grâce à sa ténacité. «Je ne suis ni un surhomme ni un être exceptionnel. Ma seule arme était ma confiance en moi-même. Je ne me décourageais jamais», avancera-t-il.

M. B.

PLAN DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES DURANT L'ÉTÉ

Le dispositif anti-feu renforcé

La direction générale des forêts a procédé, hier matin à son siège à Alger, à l'installation de la Commission nationale de protection des forêts (CNPF), sous la présidence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural. Cette commission est composée de représentants issus de 12 ministères et 12 autres institutions nationales en rapport étroit avec la protection des forêts.

Lyès Menacer - Alger (Le Soir) - La CNPF aura pour missions principales, «la coordination des différentes actions des organismes concernés par la lutte contre les incendies, l'élaboration du plan de prévention et de lutte contre les incendies, les maladies et les parasites affectant les forêts», a indiqué le directeur général des forêts, M. Titah Abdelmalek, en marge de cette réunion. Le DG des forêts a déclaré qu'un nouveau réseau de transmission radioélectrique de type VHF, couvrant 40 wilayas du nord du pays, sera installé. «L'alerte et l'information constituent des éléments décisifs dans la vitesse de l'intervention en cas d'incendie», a-t-il précisé. Concernant les moyens humains et matériels à déployer, M. Titah a annoncé que 381 postes de vigie seront mis en place, dotés d'un effectif de 979 éléments. Les 2064 éléments, chargés de la première inter-

vention, seront répartis sur 479 brigades mobiles. Un effectif de 18 000 ouvriers exerçant dans les différents massifs forestiers pourrait être utilisé en cas de nécessité, a ajouté le DG des forêts qui a aussi parlé de l'acquisition de 300 nouveaux camions-citernes, équipés de kits de première intervention. 12 camions ravitailleurs en eau sont mobilisés pour l'occasion. Par ailleurs, M. Titah a attiré l'attention de l'assistance sur l'importance de la CNPF dans la lutte contre les

incendies qui ravagent chaque année plus de 28 000 hectares des espaces forestiers et dont environ 50% en forêts.

Il rappellera à ce propos que «2007 était une année difficile en raison de l'ampleur des dégâts occasionnés par les incendies. Nous avons enregistré durant cette année 2026 foyers d'incendie qui ont touché une superficie totale de 47 939 ha dont 49% en forêts.

C'est dans le souci d'éviter la catastrophe de la saison estivale dernière que la direction générale a décidé d'unir ses efforts avec les autres acteurs en charge de la lutte contre les feux de forêt, à travers l'installation de la CNPF, a insisté M. Titah. La CNPF va donc s'atteler durant les jours à venir à mener des

campagnes d'information et de sensibilisation à travers l'animation de conférences-débats et autres rencontres de proximité ainsi que l'organisation d'expositions et de journées portes ouvertes.

La CNPF compte aussi communiquer à travers les médias écrits, audio et télévisuels. Sur le plan de la prévention, la CNPF coordonnera les travaux d'aménagement et d'entretien de 1 700 ha de tranchées pare-feu et des accotements des routes traversant les massifs forestiers. Les directions des travaux publics, de la Sonelgaz et les communes sont aussi mises à contribution pour la réussite du plan de lutte contre les feux de forêt, a ajouté par ailleurs M. Titah.

L. M.

L'ANNONCE A ÉTÉ FAITE HIER PAR SAÏD BARKAT

Un nouveau décret contre les inondations

Le texte d'un nouveau décret visant la prévention et la lutte contre les inondations est en préparation, a annoncé hier matin le ministre de l'Agriculture et du développement rural, M. Saïd Barkat, lors de l'installation de la Commission nationale de protection des forêts, au siège de la

direction générale des forêts de Ben Aknoun, à Alger. M. Barkat a déclaré aussi que son département est disposé à participer activement aux côtés des autres acteurs impliqués dans le plan de lutte contre les feux de forêt.

L. M.

LE GROUPE LANCERA DIMANCHE UN EMPRUNT GRAND PUBLIC

Sonelgaz sollicite 25 milliards de dinars

Le groupe Sonelgaz lancera dès dimanche prochain un nouvel emprunt obligatoire auprès du grand public. D'un montant de 25 milliards de dinars, pouvant être porté à 30 milliards de dinars, cet emprunt servira à financer partiellement le programme d'investissement de Sonelgaz pour 2008.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Ce programme consiste en la réalisation de nouveaux ouvrages de production, transport et distribution de l'électricité, de transport et de distribution du gaz ainsi que la réhabilitation d'ouvrages de pro-

duction et de transport de l'électricité. Ces obligations ont une valeur nominale de 5000 dinars chacune et une durée de six ans à compter du 1^{er} juin. Les intérêts sont annuels, aux taux progressifs de 3,75% la première année à 6,50% la sixième et dernière année. Durant tout le mois de juin, les particuliers et le grand public peuvent s'informer et participer à cet emprunt auprès des agences de 8 banques publiques et privées. Il s'agit de la BNA, la Badr, la BDL, la BEA, BNP Paribas, Cnep Banque, le CPA et la Société Générale Algérie.

Les souscripteurs se feront rembourser la totalité de leur capital à l'échéance de l'emprunt, soit le 1^{er} juin 2014. Cet emprunt grand public est le second du genre de Sonelgaz. En 2005, le groupe avait pu lever auprès du grand public un

montant de 15,9 milliards de dinars, remboursables sur 6 ans et avec des taux d'intérêts de 3,5% à 7%. Ce groupe avait également emprunté par trois fois auprès d'investisseurs institutionnels (banques et établissements financiers). En décembre 2004, Sonelgaz a levé pour 20 milliards de dinars d'obligations remboursables sur des échéances de 5 ans, 6 ans et 7 ans. En mars 2005, l'opérateur a emprunté auprès de ces institutions un montant de 10 milliards de dinars d'obligations remboursables sur des échéances de 7 ans, 9 ans et 11 ans. Dernier emprunt institutionnel, celui d'avril 2006 au cours duquel Sonelgaz a levé 12 milliards de dinars d'obligations remboursables sur des échéances de 9 et 11 ans.

C. B.

MARCHÉ DU PORTABLE

Samsung ambitionne de regagner sa position de leader

Samsung Algérie espère reprendre sa place de leader sur le marché du portable d'ici la fin de l'année. C'est ce qui ressort de la dernière déclaration du directeur général de Samsung Algérie, M. Seungho You.

Wassila Z. - Alger (Le Soir) - En effet, à l'occasion d'une conférence de presse organisée, hier à Alger, pour annoncer les noms des gagnants à la tombola organisée par Samsung électronique Algérie du 10 décembre au 31 janvier 2008, son premier responsable s'est dit «certain de devenir numéro un dans ce secteur d'ici fin 2008».

Une ambition soutenue également par Yacine Khellaf, directeur vente et marketing de la marque : «Nous comptons nous repositionner en première place» estime-t-il. En fait, après avoir occupé la place de leader jusqu'en 2004, Samsung s'est vu détrôner par son concurrent Nokia. Un revers que Yacine Khellaf associe à son petit point faible, en l'occurrence la non-commercialisation de portables «bas de gamme». Autrement dit, des portables en «noir et blanc» qui constituent, quand même, une forte demande auprès des consommateurs algériens. toujours selon Yacine Khellaf, la marque aura investi ses efforts dans le développement du moyen et haut de gamme.

Cela s'explique par le «boom» que connaît le marché, et les exigences des consommateurs. «Le portable le moins cher que nous commercialisons est le 640 couleur», fera remarquer Khellaf. Dans ce sens, le responsable marketing Samsung, affirme que la marque compte améliorer ses produits en fonction de la demande, et pour ainsi dire, développer son «entrée de gamme». Pour cela, Samsung Algérie mise notamment sur le développement de sa stratégie de communication et la multiplication de ses promotions. Interrogé sur la part de marché actuelle de Samsung, Khellaf l'estime à plus de 40% : «Nous sommes à 5% d'écart par rapport à nos concurrents. Et nous continuons à engranger des parts de marché». Aussi, ce responsable a annoncé la création par Samsung, dans les trois mois à venir, d'une entité spécialisée dans le service après-vente. Elle sera basée à Alger, et s'étendra aux autres wilayas.

Cette entité appuiera «les services après-vente existants au niveau des points de distribution» qui sont insuffisants.

Il a fait savoir que ce genre de promotion sera organisé trimestriellement et ne cachant pas l'intérêt commercial escompté par de telles promotions, estime que c'est une façon de lutter contre la contrefaçon et le marché informel. A noter que Samsung electronics Algérie, a, lors de cette conférence de presse, rendu publics les noms des sept gagnants de la tombola.

Une tombola qui a connu la participation de 7000 consommateurs.

Il s'agit de Ben-Ali Guidoum, Boukadoum Yasmine, Dib Ouahiba, Meddah Hassiba, Aïssouï Ismail, Laâribi Djamel et Zeggai Ahmed. Les deux premiers lauréats ont gagné, respectivement, un lot complet d'électroménager et un voyage à Cuba. Les autres gagnants remportent chacun un scooter. Notons, par ailleurs, que plus 500 000 portables Samsung ont été vendus depuis le début de l'année.

W. Z.

RÉSEAU DE SOUTIEN DÉMANTELÉ DANS LA BANLIEUE DE TIZI-OUZOU

Neuf personnes sous mandat de dépôt

Comme attendu, les onze personnes interpellées en début de semaine par les enquêteurs de la police judiciaire de Tizi-Ouzou, suite à l'opération ayant abouti à l'élimination de Moussa Kerrar, dans un appartement de la Nouvelle-Ville, ont été présentées devant le parquet. Une première étape de l'instruction qui a duré jusqu'en début de soirée de mardi et qui a donné lieu, après les interrogatoires menés par le procureur, à la mise sous mandat de dépôt de neuf parmi les onze personnes interpellées alors que les deux autres ont été mises sous contrôle judiciaire. Selon diverses sources, des membres de ce groupe arrêtés pour constitution de réseau de soutien devront répondre pour des charges beaucoup plus graves encore. En effet, selon les mêmes sources, ces personnes, dont le nombre n'a pas été déterminé, ont été incarcérées pour appartenance à groupe terroriste. Leurs acolytes devront, quant à eux, répondre devant la justice pour apologie du terrorisme. Selon d'autres indications, l'enquête menée par la police judiciaire pourrait aboutir à d'autres interpellations.

Azedine M.